

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### EDF et l'Association Française de l'Eclairage réaffirment leur partenariat pour promouvoir l'efficacité énergétique dans la filière éclairage

Le jeudi 19 mai 2011, Henri LAFONTAINE Directeur de EDF Entreprises et Michel FRANCONY, Président de l'AFE, ont signé une nouvelle convention triennale renouvelant leur partenariat. EDF et l'Association Française de l'Eclairage trouvent naturellement un intérêt commun dans des actions visant à satisfaire les besoins de l'utilisateur en matière de performance et de confort de l'éclairage, dans un contexte d'enjeux économique, normatif, réglementaire et social en pleine évolution.

#### **L'éclairage : un gisement prometteur de réduction des consommations**

En éclairage extérieur, 9 millions de lampes fonctionnent en France entre 3 500 h/an et 4 300 h/an pour une puissance installée d'environ 1 260 MW.

L'analyse de l'état des lieux des installations, confirmée par le Grenelle Environnement, fait apparaître d'importants besoins de rénovation. Plus de la moitié du parc est composée de matériels obsolètes (40 % des luminaires en service ont plus de 25 ans) et énergivores : boules diffusantes, lampes à vapeur de mercure (environ 1/3 du parc), etc.

Même si l'éclairage extérieur fonctionne à 86 % du temps en heures creuses (à faible émission de CO<sub>2</sub>), celui-ci participe cependant à la pointe de demande d'électricité en début de soirée l'hiver, fortement chargée en carbone (car issue pour une part importante d'énergie fossile).

En éclairage intérieur, seuls 15 % des installations de bureaux par exemple répondent aux exigences normatives. De nombreux salariés français travaillent donc dans des conditions d'éclairage qui ne sont pas optimales alors même que l'éclairage joue un rôle prépondérant sur le bien-être des usagers et leurs performances au travail. Un mauvais éclairage peut également être la cause indirecte de troubles-musculo-squelettiques, du fait de la mauvaise posture que prendrait l'usager pour compenser le manque de lumière ou l'éblouissement lorsque l'éclairage est mal maîtrisé.

En intérieur ou en extérieur, la majorité des installations d'éclairage doit être rénovée et les technologies efficaces sont disponibles : le potentiel de réduction des consommations est énorme. Pour y parvenir, il faut désormais raisonner en coût global et, au-delà de l'investissement initial, tenir compte notamment de la performance des lampes, des luminaires et des systèmes qui les gèrent, des coûts d'exploitation, de maintenance et de recyclage. Ceci dans un cadre réglementaire en évolution suite, notamment, aux conclusions du Grenelle Environnement.

## Une ambition commune : promouvoir l'utilisation d'équipements d'éclairage performants

Convaincus de l'efficacité d'une approche et d'actions communes, EDF et l'AFE entendent promouvoir ensemble toutes les solutions qui permettront de réduire les consommations d'énergie liées à l'éclairage, tout en conciliant confort, sécurité et santé des utilisateurs.

L'AFE, est un véritable lieu de rencontre dans lequel se retrouvent tous ceux qui s'intéressent à l'éclairage. Ainsi, idées, expériences, conseils et informations circulent librement entre tous les acteurs de l'AFE, reconnue pour ses activités incontournables de veille technologique, de réglementation et de normalisation. Cette communauté structurée regroupe plus de 1 000 architectes, urbanistes, concepteurs, décorateurs, médecins, chercheurs, ophtalmologistes, ingénieurs des villes, fonctionnaires de l'équipement routier et urbain, installateurs, distributeurs d'énergie électrique, grossistes distributeurs, fabricants de lampes, de luminaires, de systèmes de gestion et de composants.

Au travers du partenariat avec l'AFE, EDF démontre son intérêt pour les actions et prestations de l'AFE qui contribuent à promouvoir des solutions d'éclairage éco-efficaces, réduisant les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre des clients.

EDF souhaite s'appuyer sur l'AFE pour définir les critères de choix des solutions d'éclairage efficaces sur les plans énergétique, environnemental et esthétique dès la conception des projets ou dans le cadre de rénovations partielles de l'éclairage ou de rénovations globales. Le partenariat permettra à EDF de prescrire à ses clients des solutions d'éclairage pilotables et susceptibles de participer à la maîtrise de la courbe de charge et à la réduction des appels de puissance et consommations à la pointe.

Par leur action commune, EDF et l'AFE visent à accélérer, tant en éclairage extérieur qu'en éclairage intérieur, le remplacement des équipements obsolètes et peu performants par des matériels innovants, sûrs et compétitifs dans la durée, et améliorant le confort et la sécurité de utilisateurs.

EDF et l'AFE œuvreront ensemble pour la formation et l'information sur l'éclairage, ses techniques et ses applications, mais aussi sur la vision, le confort et le bien-être des usagers et tout ce qui touche de près ou de loin à la lumière.

---

Le groupe EDF, un des leaders sur le marché de l'énergie en Europe, est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce et la vente d'énergies. Premier producteur d'électricité en Europe, le Groupe dispose en France de moyens de production essentiellement nucléaires et hydrauliques fournissant à 95 % une électricité sans émission de CO2. En France, ses filiales de transport et de distribution d'électricité exploitent 1 285 000 km de lignes électriques aériennes et souterraines de moyenne et basse tension et de l'ordre de 100 000 km de réseaux à haute et très haute tension. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à près de 28 millions de clients en France. Le Groupe a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires consolidé de 65,2 milliards d'euros dont 44,5 % hors de France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40. Le Groupe EDF a reçu en 2010 la Palme de l'Entreprise Citoyenne pour ses actions en faveur de l'accessibilité de ses lieux d'accueil clientèle et de ses services.

Depuis 1930, dans une parfaite indépendance d'esprit et d'expression, l'Association française de l'éclairage, association loi 1901, promeut des éclairages facteurs de bien-être, respectueux de l'environnement et économes. Sa devise : « ECLAIRER JUSTE ». Elle sait aussi dénoncer si nécessaire les abus et les dérives éventuels. Elle représente la France dans les comités de normalisation européens (AFNOR et CEN) et mondiaux (CIE).

Elle compte parmi ses 1000 adhérents des architectes, urbanistes, décorateurs, médecins, chercheurs, ophtalmologistes, ingénieurs des villes, responsables de l'équipement routier, installateurs, distributeurs d'énergie électrique, fabricants de matériels, etc.

Avec 14 centres régionaux qui relaient ses actions sur tout le territoire, l'AFE est active près de chez vous !

### CONTACT PRESSE :

EDF

Valentine Palomba / Virginie Tardi 01 56 03 14 53 / edf@i-e.fr

AFE

Service presse : 01 45 05 72 79 / afe@afe-eclairage.com.fr



Un geste simple pour l'environnement,  
n'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.